



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DU DANEMARK



EVALUATION EN BREF

LA VOIX DES JEUNES DU SAHEL

DIALOGUE ENTRE JEUNES ET INSTITUTIONS AU SAHEL

PHASE II

CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION FINALE

FÉVRIER 2022

En Mauritanie



LE PROJET ET L'ÉVALUATION

OBJECTIF GLOBAL DU PROJET

Intégrer les organisations de jeunesse dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de développement en leur faveur

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Renforcer la présence des organisations de jeunesse dans les processus de dialogue
- Faciliter la continuité du dialogue entre autorités nationales, G5 Sahel, UE et organisations de jeunesse

PAYS



MISE EN ŒUVRE

Septembre 2018 – août 2021

BUDGET

EUR 5 000 000

MISE EN ŒUVRE

Centre pour le dialogue humanitaire

ÉVALUATION

Yassine Hamza ; Adiza Lamien-Ouando ; Pierre Robert (chef d'équipe)

Contexte du projet en Mauritanie

La Mauritanie a connu une certaine stabilité politique pendant la période du projet, mais aussi des violations de droits humains et de sévères contraintes en matière de démocratie et de liberté d'expression. Mohamed Ould Ghazouani, a été élu chef de l'État en 2019, succédant à Mohamed Ould Abdel Aziz. Sur le plan sécuritaire, la Mauritanie n'a pas eu à déplorer d'attentat ou d'attaque attribués à des groupes armés depuis plusieurs années, et ce malgré sa longue frontière avec le Mali. Selon les observateurs, cette situation s'explique en partie par une réponse sécuritaire (les Groupements spéciaux d'intervention) et par d'autres interventions affectant la population civile, dont le regroupement de communautés dans des zones disposant de services de base. En complément, le recrutement dans le secteur public d'élèves d'écoles coraniques et d'autres approches axées sur le développement ont pu avoir un impact positif.



Rencontre régionale, Mauritanie ©HD



Résultats de l'évaluation

Le projet a incontestablement contribué au développement d'une politique en Mauritanie concernant la jeunesse. Le projet a mené des actions avec les jeunes qui s'inscrivent dans les orientations du gouvernement. Le projet n'a pas contribué à l'élaboration de la politique nationale de la jeunesse car elle était toujours en vigueur. La cohérence avec le référentiel national et la stratégie nationale de la jeunesse était claire, par exemple du point de vue des orientations, en particulier celle consistant à « renforcer la participation citoyenne et le droit des jeunes et les protéger contre l'extrémisme violent et l'immigration irrégulière » ainsi que le respect de leurs droits humains, avec des attentes concrétisées sous forme de tableaux dans la stratégie nationale de la jeunesse. Toutefois, on note que le projet n'a pas été en mesure de répondre favorablement aux sollicitations du Ministère de la jeunesse pour l'élaboration de la nouvelle stratégie 2021-2024 – en partie du fait des contraintes du projet en matière de ressources humaines, la contribution à cette élaboration n'ayant pas été prévue parmi les activités du projet. Sur ce point, l'équipe du projet notait que, selon la logique méthodologique du projet, celui-ci n'avait pas vocation à répondre aux sollicitations du Ministère de la jeunesse mais à mettre en œuvre une feuille de route constituée de trois chantiers prioritaires émanant des attentes exprimées par les jeunes et validés par le gouvernement. Malgré cette logique interne du projet, les autorités mauritaniennes consultées ont soulevé ce point, mettant en relief des attentes de leur part que le projet n'a pas été en mesure de satisfaire (on note aussi que l'indicateur de résultat assigné à l'objectif général au sein du cadre logique n'obligeait pas formellement à inclure la Mauritanie). Par ailleurs, le contexte n'a pas évolué pendant la mise en œuvre du projet n'a pas nécessité d'ajustements particuliers.



Maman Sambo SIDIKOU

Secrétaire permanent, G5 Sahel ©HD

On a également pu noter un certain manque de continuité dans les relations entre le projet et les autorités, lié au fait que la Conseillère pays, qui a remis sa démission fin avril 2021 et a été remplacée mi-juin (délai normal du fait du processus de recrutement et du contexte de pandémie), avait selon les autorités rencontrées cessé de jouer son rôle de manière effective plusieurs mois avant de démissionner officiellement. Même si le rôle de Conseiller pays est subordonné à celui – qui n'a pas connu d'interruption – de Project Manager, il ressort des échanges avec les représentants des autorités mauritaniennes que cette situation a été vécue comme marquant une rupture de la continuité du projet, entamant dans une certaine mesure leur confiance envers le projet ; cela a indirectement limité aussi la contribution de celui-ci à l'effort national de lutte contre la pandémie, même si, en Mauritanie comme dans les autres

LA VOIX DES JEUNES DU SAHEL EN CHIFFRES

- 5 pays, 5 régions par pays (sauf limitations pour raisons sécuritaires)
- 1250 jeunes (18-35 ans) participant.e.s (250 dans chacun des cinq pays)
- Environ 1000 organisations formelles ou informelles de jeunes représentées
- Plus de 50 institutions étatiques participantes (ministères chargés de la jeunesse, de l'éducation, de l'emploi, Points Focaux nationaux, autorités locales, etc.)
- Cinq conseils nationaux de la jeunesse mis en place ou réactivés
- Plusieurs dizaines de rencontres nationales, locales et régionales
- Dialogue avec des jeunes de la diaspora sahéenne en Europe
- Forum de discussion en ligne

pays, les activités radiophoniques de soutien à cette lutte ont bien eu lieu. **Le projet a contribué à confirmer les défis déjà identifiés par le Ministère de la jeunesse lors de l'élaboration de la stratégie nationale de la jeunesse 2015-2020. Les défis étaient à caractère général et n'étaient pas désagrégés par sexe.**

On peut noter que l'approche de HD aurait pu mieux prendre en compte la spécificité de la Mauritanie :

- La discontinuité au niveau du poste de Conseiller Pays a entamé le climat de confiance avec le partenaire institutionnel ;
- Au début du projet les différentes parties prenantes n'avaient pas une compréhension partagée de l'approche du projet ; ce n'est qu'à la suite d'un certain nombre de rencontres qu'une dynamique de collaboration a été amorcée ;
- Le choix du HCJ comme partenaire du projet a posé problème, en ce que ce n'était pas une structure représentative, et qu'elle manquait de légitimité, car c'est une institution publique dont les membres sont nommés par décret ;
- Le fait de faire du HCJ la structure devant prendre la relève du projet peut compromettre l'aboutissement de la stratégie de sortie. Il aurait été souhaitable d'identifier d'éventuelles alternatives à celui-ci, tout en reconnaissant que la décision revenait in fine aux autorités nationales.

La méthodologie d'identification des jeunes garçons et des jeunes filles permettant une inclusion et la prise en compte du genre était suffisamment adaptée aux objectifs. Il faut noter cependant que la méthodologie de sélection n'a pas permis une stabilisation de la population des jeunes bénéficiaires. Une partie des jeunes filles et garçons ont émis des réserves quant à la manière dont la Coordinatrice Pays a appliqué la méthodologie retenue – ce qui est souvent inévitable dans tout processus de sélection. De même le Ministère de tutelle aurait souhaité que sa base de données des jeunes mauritaniens soit consultée aussi lors de la phase d'identification des jeunes bénéficiaires (et ce au moment du démarrage du projet et non pas vers la fin comme ça été le cas). Toutefois, les critères de genre ont été respectés dans le principe et les listes des participant.e.s retenu.e.s au démarrage du projet



Stand «La voix des jeunes du Sahel» lors de la réunion du Comité de pilotage 2021 G5 Sahel ©HD

reflétaient la configuration de la jeunesse mauritanienne. Cependant l'option de remplacer les jeunes non disponibles par des jeunes avec un certain niveau d'éducation a, en pratique, réduit le nombre de jeunes bénéficiaires issus de milieux ruraux et non scolarisés. Selon les propos des représentants institutionnels au niveau déconcentré, il semblait que le choix des jeunes participant.e.s ne tenait pas suffisamment compte des spécificités des régions retenues. **L'ensemble des acteurs rencontrés a dit observer un début de renforcement du sentiment d'appartenance nationale et une certaine cohésion entre les jeunes. L'approche et les moyens retenus ont permis aux jeunes de se faire entendre et d'être comme des acteurs à part entière du développement de la Mauritanie.**



Moustapha YOUNBABA

Point focal Mauritanie - Directeur Général de la Jeunesse au Ministère de l'Emploi, de la Jeunesse et des Sports ©HD

- **L'utilisation de langues autres que le français a fait l'objet de diverses remarques.** HD a noté que l'arabe a été pris en compte dans les activités, aux niveaux local et national. HD a aussi noté que, lors des rencontres sous-régionales, il n'était pas rare de voir les délégués mauritaniens s'exprimer en arabe. De même, les outils de visibilité (banderoles et kakemono) portaient des textes en arabe et hassania, et les trois séries de formations ont intégré tel que parlé en Mauritanie (Hassania), par exemple à Sellibaby et Nouhadi-bou. Toutefois les documents de formation distribués étaient en français. Un effort fut également fait lors du symposium auquel les évaluateurs ont assisté, à travers la mobilisation

d'une agence de traduction français/arabe pour les jeunes arabophones (des problèmes techniques de sonorisation ont réduit l'efficacité de cette initiative).

- **L'effort de réseautage est à saluer mais là encore un minimum de moyens n'a pas été alloué en soutien aux associations de jeunes : les groupes WhatsApp n'ont pas fait l'objet d'un appui du projet : formation en gestion de plateformes, propositions de thématiques, mise en place d'une stratégie pour assurer une certaine stabilité des jeunes.** Les groupes WhatsApp n'existaient pas dans toutes les régions et l'ensemble des jeunes n'étant pas membres des groupes, le projet n'a pas développé de stratégie particulière pour les y intégrer. Par ailleurs il n'y a pas eu de renforcement des compétences des autorités locales. Néanmoins, certaines d'entre elles, membres des cadres intergénérationnels de dialogue et de médiation (CIDM) ont vu leurs capacités renforcées en médiation communautaire dans le cadre des attributions des CIDM. Il serait souhaitable que de futurs projets incluent systématiquement cette dimension.



Rencontre régionale, Mauritanie ©HD

- **La mise en œuvre des formations par le projet a permis d'augmenter les compétences de plus de 250 jeunes et de 75 ainé.e.s membres des cadres intergénérationnels de dialogue et de médiation. De plus, on note une amélioration de la communication entre les jeunes eux-mêmes au sein d'une même région et entre différentes régions.** Dans le contexte spécifique de la Mauritanie, le projet a rompu avec les habitudes traditionnelles et a su amener filles et garçons à travailler et même à voyager ensemble. Le réseautage sur le plan régional et, dans une moindre mesure, national entre les jeunes était bon : échanges WhatsApp en particulier.
- **Le projet a permis de rapprocher les jeunes et les autorités, et a changé la perception des jeunes vis-à-vis de l'administration, et réciproquement. Le projet a eu le mérite d'avoir instauré un dialogue constructif sur le plan local, ce qui a permis la résolution de certains problèmes locaux.** Entre jeunes et ainé.e.s, le dialogue intergénérationnel a permis de briser des murs et aux ainé.e.s de se rendre compte de l'évolution des enjeux de la jeunesse, de leurs besoins et de la nécessité d'une écoute et d'adaptation du style de communication, d'une communication directive à une communication ouverte et à double sens. Les discussions entre jeunes et ainé.e.s ont contribué à une prise de conscience des jeunes de leurs rôles et responsabilités dans le développement de leurs pays. **Les jeunes bénéficiaires du projet ont ainsi acquis une certaine maturité au contact des ainé.e.s. Un début de changement dans la perception des relations jeunes-ainé.e.s, jeunes-administration et jeunes entre eux/elles est perceptible, d'après les échanges avec les acteurs du projet.**



- Des entretiens avec le Ministère de la jeunesse, il ressort qu'après un démarrage difficile le projet a créé les conditions d'une coordination des actions des autres Ministères et institutions touchant les jeunes, filles et garçons en Mauritanie. Cependant les perceptions non totalement partagées du rôle du partenaire institutionnel et de l'équipe du projet n'a pas permis un fonctionnement optimum du cadre de coordination. Une évolution est cependant à constater : l'approche consultative et inclusive du nouveau Conseiller Pays et le fait que le point focal du Ministère a été Directeur départemental de la jeunesse, avec une bonne connaissance des enjeux du projet, auguraient d'une redynamisation de la concertation inter-ministérielle sur les questions de jeunesse.

L'efficacité du projet était satisfaisante, mais elle aurait pu être renforcée si la continuité au niveau du poste de Conseiller Pays avait pu être mieux assurée. Le projet a ensuite souffert un temps de l'absence de contact entre l'ancienne Conseillère et son successeur. Des rapports étaient élaborés au titre de chaque activité, mais la diffusion de ces rapports a fait défaut selon certains acteurs rencontrés. La mise en place d'un espace d'un espace de stockage partagé aurait permis d'éviter cette situation. Cependant l'absence d'un système de suivi-évaluation et de composante communication complète n'a pas permis un processus d'apprentissage par l'action et d'amélioration continue à travers des actions correctrices.

On observe un début de familiarisation entre leaders des associations de jeunes et autorités nationales. Mais l'entraînement d'autres organisations de jeunesse via les participants.e.s et les bénéficiaires du projet n'a pas été explicitement suivi (un séminaire mis en œuvre quelques mois avant la fin du projet pour impliquer des jeunes des autres régions et Nouakchott n'a pas symposium ayant été organisé à moins de trois mois de la fin du projet).

Il y a eu des tentatives de dynamiques inter-ministérielles mais le projet n'a pas réussi à mettre en place un mécanisme durable. Selon les personnes interviewées, les rencontres n'étaient pas préparées avec la rigueur requise pour une concertation/coordination avec les autorités. Les autorités déléguaient des collaborateurs aux rencontres avec les jeunes, qui n'étaient pas des décideurs, ce qui explique que selon la plupart des jeunes les engagements n'ont pas été tenus. Le Haut-Conseil pour la Jeunesse ne semble pas approprié pour la relève du projet, car il est d'essence politique (mais cette décision relève des autorités gouvernementales, pas du projet). En revanche le système des aîné.e.s, s'il fait l'objet d'un appui, d'une capitalisation et vulgarisation, pourrait constituer un élément de source d'inspiration pouvant contribuer à certains aspects de la durabilité du Projet. **Les cadres de dialogues constructifs dans le respect mutuel ont contribué à montrer l'importance du respect mutuel et à changer les habitudes en matière de dialogues entre jeunes et entre jeunes et autorités.**



Rencontre régionale, Mauritanie ©HD

I Recommandations

Le projet a incontestablement contribué au développement d'une politique concernant la jeunesse en général – sur les questions d'éducation, de formation, ainsi que sur la consultation des jeunes dans les processus de décision politiques.

Le Projet a :

- Facilité l'instauration d'un climat de confiance entre les différents acteurs (institutions, aînées) cette confiance n'existait pas auparavant ;
- Créé des cadres de dialogues et de concertation à tous les niveaux, mais surtout au niveau national ;
- Développé une méthodologie de travail valorisant les parties prenantes à travers :
 - » La mise en place de Points Focaux dans les ministères sectoriels traitant des questions de la jeunesse et intéressant la jeunesse ;
 - » La représentativité des jeunes aussi bien en prenant en compte l'équilibre genre et entre les régions ;
 - » La fréquence et la régularité des rencontres ont permis de consolider les relations de confiance mutuelle.

Les recommandations suivantes découlent des conclusions de l'évaluation :

- Intégrer le principe directeur du projet – soutien à la participation des jeunes aux processus de décision politique – au sein d'autres interventions soutenues par l'UE.
- Considérer des éléments de suivi au niveau sous-régional.
- Donner la priorité au soutien à la relation entre jeunes et autorités locales.
- Explorer la possibilité de soutenir des petits projets pilotes d'entrepreneuriat social impliquant des jeunes.
- Continuer à encourager les Etats à développer et mettre en œuvre des politiques nationales concernant la jeunesse.